

*Abeille*

*Formation*

*Qualité*

*Diversité*

*Miel*



*Terre Catalane*

*Transhumance Mer*

*Apiculteurs*

*Montagne*

*Ensemble, engagés vers l'excellence*

2018 - 2019



# L'édito

# Sommaire



Je souhaite en premier lieu, remercier les acteurs qui ont contribué au fonctionnement et à l'animation de l'USAR en 2018 : communication, accueil, formations, organisation d'événements, ainsi que le Conseil Départemental et son fidèle soutien financier !

L'activité a été soutenue, citons :

- la fonctionnalité du rucher école
- la formation d'initiation à l'élevage de reines, la création d'essaims de la pépinière
- les animations en milieu scolaire (Vinça, Perpignan, ...)
- la gestion des ruches du CD et du site de Ruscino de la ville de Perpignan
- les événements : les Nouveaux Catalans, la Fête des Fruits et Légumes Frais, la Fête de la Nature, la Foire aux chevreaux, la Fête du miel
- la conférence du Docteur Albert Becker, Président de l'Association Francophone d'Apithérapie
- la rencontre avec Mr Montebourg
- la pose de la première pierre de la miellerie d'Ortaffa
- les travaux d'étude pour la création d'une marque de miel des PO
- la participation au premier Congrès International d'Apiculture et d'Apithérapie à Rouen fin octobre.

Cette année apicole a été meilleure que celle de 2017 ; la production de miel fut satisfaisante au printemps, décevante en été du fait de la météorologie.

Notre sondage concernant les mortalités d'hiver n'a pas reçu beaucoup de réponses. Certains apiculteurs nous ont signalé avoir connu de fortes pertes cependant.

Concernant le frelon asiatique, le retour de notre enquête montre que la présence de cet insecte reste très préoccupante selon les secteurs du département. Les moyens de lutte ont été le piégeage, le déplacement des ruches. Pour les nids découverts, 2/3 d'entre eux ont été détruits.

L'enquête que nous vous avons menée nous indique un certain nombre de vos attentes. En particulier :

- un grand intérêt pour l'achat groupé de matériels
- une communication régulière (type newsletter)
- une demande d'essaims sur cadre Dadant en sus des Langstroth.

En 2019, nous devrions pouvoir mettre en œuvre une marque de miel privée ; nous suivrons avec attention la création de l'interprofession « Interapi » qui va concerner tous les apiculteurs, les professionnels au premier chef avec en particulier des cotisations à venir... et des normes de qualité en cours d'élaboration. L'avenir de la filière et de l'activité apicole réside sans conteste dans la qualité des produits, leur traçabilité.

L'émergence de l'Apithérapie - utilisation des produits de la ruche pour la santé humaine - l'intérêt des consommateurs pour des miels de qualité, pour les pollens frais, pour la propolis, la gelée royale nous montrent un chemin et des enjeux très motivants !

Bonne année 2019 apicole à tous !

Daniel Boubel, Président de l'USAR



## ADMINISTRATEURS

Alexandre Andrès,  
Henri Barcelo,  
Claude Duffaud,  
Clément Duron,  
Christophe Escamez,  
André Huguet  
Coryne Jacob,  
Andrée Tomas

## RESPONSABLE RUCHER ECOLE

Daniel Boubel

## ANIMATRICE

Claire Prévost

## FORMATEURS

Alain Draghi  
José Farré  
Jean-Marie Hubach  
Magali Laffont  
Fabienne Lavinal  
Christian Ortega  
Andrée Tomas



Les missions du syndicat ..... p.04

Le billet du trésorier ..... p.05

## LE RUCHER ÉCOLE

- Initiation à l'apiculture ..... p.06
- Initiation élevage de reines ..... p.07
- Le papier du Rucher école ..... p.08

Stages de perfectionnement 2018 ..... p.09

Stages et conférences 2019 ..... p.10-11

## LA VIE DU SYNDICAT

- La pépinière d'essaims départementale. .... p.12
- Étude pour la création d'un label Miel des Pyrénées-Orientales. .... p.13
- Projets de miellerie collective dans les Pyrénées-Orientales. .... p.13

Promotion de l'apiculture ..... p.14

## INFOS SANITAIRES

- Le frelon asiatique ..... p.15
- Le varroa ..... p.15

Infos pratiques ..... p.16-17

Infos économiques ..... p.18-19

Nos partenaires ..... p.20-23



Conception et rédaction : Claire Prévost

## Assurer et défendre la pérennité de l'abeille, *Apis Mellifera*



- **Organisation d'événements** autour de l'apiculture.
- **Formation des apiculteurs** débutants sur le Rucher école.
- **Stages de perfectionnement** à la demande des professionnels et des porteurs de projet: conforter le développement économique des exploitations et leur diversification (élevage de reines, essaims, gelée royale, produits transformés...).
- **Accompagnement technique et réglementaire** auprès des apiculteurs (dossier d'aide France Agrimer, MAEC, Calamité sécheresse...).
- **Développement de la filière apicole**: réflexion autour d'une marque, d'un atelier de transformation collectif, d'une miellerie collective, création d'un centre d'élevage et de sélection.
- **Actions de sensibilisation** du grand public et des collectivités.



**Les années se suivent mais ne se ressemblent pas.** C'est ainsi que nous pouvons résumer le bilan financier de l'Usar pour l'année 2018. Deux décisions indépendantes de notre volonté ont impacté la baisse des recettes :

**Suppression de l'aide à l'emploi (décision de l'Etat) de 8 000 €,** laquelle venait en déduction du salaire et des charges sociales de notre animatrice.

**Baisse de la subvention du Conseil Départemental de 2 000 €.** La subvention versée de 20 000 € est plus que précieuse si l'on se réfère à la suppression de moult subventions allouées à certaines associations et communes de notre Département.

Le Conseil Départemental reste un partenaire privilégié pour l'ensemble des apiculteurs, à l'écoute de leurs problèmes.

Le maintien de l'emploi à temps partiel de notre animatrice est subordonné au maintien de ce niveau de subvention départementale.

Autre poste de recettes en baisse de 5 000 €, la vente d'essaims de la pépinière. Pertes d'essaims au printemps 2018 avec des ventes en baisse sur l'année. Il reste néanmoins une dizaine d'essaims disponibles à la vente pour le printemps. La production d'un nombre d'essaims plus élevé nécessite un engagement humain plus important sur ce poste.

Si la subvention du Conseil Départemental était supprimée, c'est l'ensemble du fonctionnement de l'Usar qui serait impacté. De nouvelles recettes avec, entre autres, l'augmentation des cotisations et des économies drastiques seraient alors à envisager. Je terminerai ce billet sur une note d'optimisme car « plaie d'argent n'est pas mortelle », souvent, face aux difficultés matérielles, l'homme est capable de se transcender pour apporter des solutions.

**Je souhaite à tous les apiculteurs une année 2019 pleine de santé en y associant leur famille et nos précieuses abeilles.**

André Huguet  
Trésorier de l'Usar





## RUCHER ÉCOLE

### Initiation à l'apiculture



#### > OBJECTIFS

- Débuter en apiculture.
- Recrutement de futurs apiculteurs.
- Améliorer les connaissances dans la conduite de rucher.
- Reprise de confiance en soi.
- Lieu de rencontre et d'échanges entre passionnés.

#### > PUBLIC VISÉ

- Apiculteurs débutants et porteurs de projet.

#### > CONTENU

Présentation des acteurs	Nourrissement
Apis Mellifera	Botanique
Histoire de l'apiculture	Réglementation
Anatomie de l'abeille	Conditionnement
La colonie	Commercialisation
Organisation dans la ruche	Apithérapie
Les produits de la ruche	Transhumance
Sanitaire	Mise en hivernage



#### > MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Exposé en salle.  
Cours pratiques au Rucher école.

#### > FORMATEURS

Magali Laffont  
Alain Draghi  
Fabienne Lavinal  
Christian Ortega  
Andrée Tomas

#### > INTERVENANTS

USAR, Botaniste,  
Apiculteurs professionnels, Commercial



**DATE :** de mars à juin puis de septembre à octobre, 15 journées (1 samedi sur 2).

**LIEU :** Maison de l'apiculture, Ille-sur-Têt.

**TARIF :** 300 € - 250 € pour les adhérents



## RUCHER ÉCOLE

### Initiation élevage de reines

#### > OBJECTIFS

- Faire le point sur les pratiques actuelles.
- Créer de l'autonomie dans la gestion et le renouvellement du cheptel.
- Apprendre à sélectionner les bonnes colonies, effectuer l'élevage de reines de façon performante.
- Faire face aux fortes mortalités et/ou développer de nouvelles orientations.

#### > PUBLIC VISÉ

- Apiculteurs avisés, professionnels, porteurs de projet.

#### > CONTENU



Présentation des acteurs	Conditions de développement d'un atelier
Apis Mellifera	Réglementation
Elevage naturel de reines dans la ruche	Commercialisation
Techniques de production	Intégration d'un atelier dans une exploitation



#### > MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Exposé en salle.  
Cours pratiques au Rucher école.

#### > INTERVENANTS

Fabienne Lavinal  
Jean-Marie Hubach,  
José Farré,  
Membres de l'U.S.A.R.

**DATE :** mars, avril (3 jours).

**LIEU :** Maison de l'apiculture, Ille-sur-Têt.

**TARIF :** 150 € - 110 € pour les adhérents.



## Le papier du rucher école

EN 2018...  
Stages de perfectionnement

### Un bon cru 2018 !

Un groupe sympathique, motivé, synergique, composé de plus de jeunes et de femmes que précédemment.  
 Merci à l'équipe de formation et d'animation renouvelée et plus forte : Magali, Fabienne, Andrée, Christian, Alain, Daniel. Deux formateurs ont suivi début 2018 la formation ITSAP de formateurs de rucher école.  
 Les cours théoriques ont été assurés par Magali, leur qualité et leur pédagogie ont été particulièrement appréciés.  
 L'encadrement pratique au rucher a été renforcé : un formateur pour 5 stagiaires qui suivaient 5 ruches.  
 Nous avons dû nous adapter à une météo régulièrement pluvieuse ou venteuse chaque samedi... sauf à la sortie botanique fin avril vers la chapelle San Marti avec le savant botaniste Mr Juanchich, qui connaît toutes les plantes, leurs noms latin et catalan !  
 Les allers-retours de transhumance à St Laurent de Cerdans ont été réalisés chaque fois avec une demi douzaine de valeureux stagiaires.  
 Les récoltes de miel de maquis et de châtaignier sont satisfaisantes.  
 Les stagiaires seront conviés mi mars à la visite de printemps du rucher pour boucler la saison.  
 Bilan : retour très positif des stagiaires, mieux : nombre d'entre eux ont commencé une activité apicole.

### Grand merci aux formateurs !



Daniel Boubel  
Responsable du Rucher école



### APITHÉRAPIE

Une conférence, réunissant une cinquantaine de personnes, intitulée « L'apithérapie du 21<sup>ème</sup> siècle, perspectives thérapeutiques » a eu lieu au mois de juin, salle Canigou du Département à Perpignan. Cette conférence était animée par le Docteur Becker, Président de l'Association Francophone d'Apithérapie.



### ATELIER INTRODUCTION DE REINES FÉCONDÉES

Cette formation sur 3 jours, animée par Michel Barcelo, a initié une dizaine d'adhérents à la préparation des essaims et à l'introduction des reines fécondées sur les colonies de la pépinière. Cette technique visant les conditions optimales pour la réussite des essaims.



### FABRICATION DE TOURONS ET DE PAINS D'ÉPICES



**OBJECTIF :** apprendre à élaborer des tourons et du pain d'épices de qualité pour la commercialisation.

**CONTENU :** démonstration par un formateur pâtissier, puis réalisation individuelle. Fiches techniques fournies.

**LIEU :** lycée professionnel C. Bourquin à Argelès-sur-Mer.

**DATE :** le 15 janvier 2019.

**COÛT :** 21 €



### VISITE DE PRINTEMPS POUR LES STAGIAIRES 2018

**OBJECTIF :** boucler une année apicole pour les stagiaires 2018 avec la visite du Rucher école au printemps.

**DATE :** mars 2019 avant le démarrage de la nouvelle saison.

**COÛT :** gratuits pour les stagiaires 2018.

### CONFÉRENCE SUR LA FISCALITÉ APICOLE DE PATRICE JOUBERT (ANCIEN CONTRÔLEUR DES IMPÔTS)

**OBJECTIF :** faire le point sur les nouvelles dispositions fiscales pour les apiculteurs.

**DATE :** printemps 2019.

**COÛT :** à définir.

### FABRIQUER SON HYDROMEL ET VINAIGRE DE MIEL - CFA DE RIVESALTES

**OBJECTIF :** étudier et être capable de réaliser son hydromel et vinaigre de miel.

**CONTENU :** étude du procédé de fabrication de l'hydromel et du vinaigre à base de miel. La réglementation en vigueur en matière d'étiquetage, de composition des produits, d'hygiène et de conception d'atelier. Le matériel nécessaire à la transformation.

**DATE :** février 2019.

**COÛT :** 30 € pour les professionnels et porteurs de projet.

### CONFÉRENCE SUR L'INTELLIGENCE DES ABEILLES D'AURORE AVARGUÉS- WEBER DU CENTRE DE RECHERCHES SUR LA COGNITION ANIMALE (CNRS/UNIVERSITÉ TOULOUSE III)

**OBJECTIF :** connaître les dernières recherches sur le fonctionnement cognitif des abeilles.

**DATE :** printemps 2019.

**COÛT :** à définir.



Concernant les dates et les tarifs,  
n'hésitez pas à contacter la Maison de l'apiculture.  
Cette liste n'est pas exhaustive et est susceptible d'être  
modifiée en fonction des inscriptions aux différents stages.





## La pépinière d'essaims départementale

Face à l'absence de solutions rapidement mises en œuvre pour inverser les pertes massives de colonies d'abeilles constatées depuis quelques années, l'USAR a décidé de créer, en 2015, une pépinière d'essaims pour soutenir ses adhérents.

Parmi ces adhérents, certains pratiquent déjà la multiplication des essaims afin de faire face à des pertes annuelles récurrentes, mais cette solution n'est pas encore partagée par tous. Cette pépinière a donc pour vocation première de former les apiculteurs à cette pratique.

La pépinière a démarré la saison apicole 2018 avec une quarantaine de ruches. 44 essaims ont été produits en juin durant l'atelier d'introduction de reines fécondées animé par Michel Barcelo. Une partie des essaims a été vendue et il reste une dizaine d'essaims qui pourront être mis à la vente au printemps 2019.

Afin de pérenniser cette pépinière et lui permettre d'être plus productive, il nous faudrait plus de moyens humains et financiers.



## Etude pour la création d'un label Miel des Pyrénées-Orientales



Nous avons accueilli en stage, Camille Giorgio, étudiante en 2<sup>ème</sup> année de DUT Génie Biologique option Agronomie, durant 10 semaines. Son étude a porté sur la problématique suivante : **comment choisir entre IGP et Marque privée pour valoriser l'origine et la spécificité des miels issus du terroir des Pyrénées-Orientales au regard des attentes et des capacités de l'Organisme demandeur qu'est l'Union Syndicale Apicole du Roussillon.**

Elle a, dans un premier temps, effectué une étude comparative entre l'IGP et la Marque privée en rencontrant des professionnels de la qualité et les apiculteurs concernés par un Signe de Qualité. Dans un second temps, elle nous a proposé un Cahier des Charges, une Charte du Signe de Qualité, un modèle de plan de contrôle dans le cas où l'Usar ferait appel à un Organisme Certificateur, des étiquettes et la réglementation de l'étiquetage relative au Signe de Qualité.

Après analyse de son travail, le Conseil d'Administration de l'Usar s'oriente plutôt vers la création d'une Marque privée. Un Concours des miels des Pyrénées-Orientales aura lieu lors de notre Assemblée Générale du 3 février 2019. Il permettra ainsi de sélectionner les miels qui méritent une reconnaissance de qualité spécifique à notre département (monofloraux ou polyfloraux).



## Projets de miellerie collective dans les Pyrénées-Orientales

Ces projets ont pour objectifs de conforter la filière apicole départementale par la mutualisation des moyens de production et de favoriser l'installation de jeunes apiculteurs.



En 2016, une étude de faisabilité a été menée, en partenariat avec la Chambre d'Agriculture et le Conseil Départemental, par un groupe d'étudiants de SupAgro Montpellier.

Une soixantaine d'apiculteurs du Département se sont montrés intéressés par ces projets.

La commune d'Ortaffa a proposé d'accueillir une de ces mielleries. Une quinzaine d'apiculteurs du secteur se sont investis dans ce projet. Une deuxième étude, sur le fonctionnement de la future miellerie, a été menée en 2017 par 4 élèves ingénieurs de SupAgro Montpellier. En automne

2018, la première pierre a été posée et la miellerie collective d'Ortaffa devrait être opérationnelle courant 2019. De nouveaux porteurs de projet apicole peuvent encore rejoindre l'équipe initiale.

Parallèlement, un petit groupe d'apiculteurs du Conflent a commencé à mutualiser ses outils de production sur la commune de Ria en 2018. Ils recherchent un nouveau local sur le secteur du Conflent pour la saison apicole 2019.



## ÉVÉNEMENTS Promotion de l'apiculture



## Infos sanitaires

### Manifestations 2018

- Forum des Métiers
- Foire aux chevreaux
- Fête de la Nature à Paulilles
- Fête des fruits et légumes frais
- Fête du Miel - Saint Michel de Llotès
- Journée des Nouveaux Catalans



### Le frelon asiatique...

Les réponses à notre sondage (62 réponses) :  
Présence du frelon : 13% plus qu'en 2017, 23% autant, 42% moins,  
16% des apiculteurs ont dû nourrir leurs colonies, 16% ont perdu des colonies,  
2/3 des nids découverts ont été détruits.  
Luttes mises en place : piégeage, muselières, déplacement des ruches.  
Le frelon est apparu plus tardivement que l'année précédente.

Une conférence animée par le Dr Eric Darouzet (Université de Tours) a exposé la situation lors du congrès Apiculture à Rouen en octobre :

80% du territoire français est désormais touché.

Une certaine consanguinité semble affaiblir les colonies de frelons, les mâles devenant stériles. Les prédateurs de cet insecte seraient une petite mouche « conops vésicularis » qui atteint les fondatrices, les mésanges, les guêpiers, les corneilles, des virus...

Un nid de frelon asiatique renferme 13 000 alvéoles comparé au frelon européen qui n'en renferme que 3 000. On compte environ au maximum 2 000 individus dans le nid. La reine vit un an, une ouvrière de 1 à 1,5 mois. Un nid abandonné n'est pas réutilisé.

Les frelons communiquent grâce à des phéromones de contact et, à distance, par des phéromones d'alarmes et sexuelles.

Afin de juguler la progression de ce prédateur, il faudrait détruire au minimum 50% des nids.

Les seules perspectives : développer un appât qui comprendrait des phéromones d'alarmes et sexuelles. Il devrait être disponible en 2019.

### Le Varroa

#### Varroa et virus :

L'exposé d'Anne Dalmon de l'INRA à Rouen fin octobre traitait de l'impact des virus sur les colonies d'abeilles.

L'abeille peut être porteuse d'une trentaine de virus dont 7 majeurs. Lorsqu'il y a co-exposition de virus et de produits comme le thiaméthoxame (néonicotinoïde), par exemple, il a été observé que plus de 50 % des abeilles ne reviennent pas à la ruche. Également, un butinage plus précoce, quand il y a virus et pesticide, avec pour conséquence un déséquilibre dans la colonie.

Le varroa est un vecteur très actif de multiplication des virus. La lutte contre cet acarien, vous le savez, est essentielle. 1 Varroa visible sur une abeille = 5 à 10 varroas dans le couvain...

Il est important de procéder au comptage des varroas pour estimer le niveau d'infestation au moins deux fois par an sur tout ou partie du rucher selon sa taille (lange graissée, sucre glace, lavage alcool ou détergent, contrôle du couvain de mâles operculé...).

Les seuils d'alerte sont estimés à :

- ≥ 1 chute de varroa par jour au début du printemps,
- > 4 varroas par jour avant traitement d'automne,
- > 0,5 varroas par jour après traitement d'automne.

Il est important de traiter très tôt après récolte des hausses.

Les produits et méthodes de traitement sont dits conventionnels ou bio.

Le GDSA 66 vous conseillera utilement.



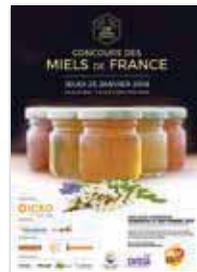
### Animations pour les scolaires

- A l'école élémentaire de Vinça
- A l'école élémentaire Alembert 2 de Perpignan

### Concours des Miels de France

Ce nouveau concours a eu lieu en janvier 2018. Plusieurs apiculteurs du Département y ont participé afin de faire connaître et rayonner la qualité de notre miel départemental dans toute sa diversité de miellées. 5 médailles pour nos apiculteurs adhérents :

- Clément Duron a reçu deux Médailles d'or pour son miel de garrigue et son miel de rhododendron,
- Claude Duffaud, une médaille d'argent pour son miel de tilleul,
- Marie Amélie Sailer, une médaille de bronze pour son miel polyfloral foncé,
- Michel Barcelo, une médaille coup de cœur pour son miel de bruyère blanche.



## Infos pratiques

### Les aides

Installation, Formation, Développement apicole ; l'USAR vous accompagne dans vos demandes d'aides.

**PUBLIC VISÉ :** Apiculteurs affiliés à la MSA ou en cours d'installation (PPP).

#### AIDES

##### VIVEA

- Aide à la formation continue pour les exploitants agricoles, conjoints collaborateurs, aides familiales, PPP, cotisants solidaires. Démarche effectuée par l'organisme de formation.

##### FRANCE AGRIMER

- Aide à la transhumance. Dépôts des dossiers entre février et juillet 2019.
- Aide au maintien et au développement du cheptel apicole. Dépôts des dossiers entre février et juillet 2019.

##### PAC MAEC

- Aide au soutien ou à la conversion à l'Agriculture Biologique. Demande d'aide : Mai 2019.
- Aide Mesure Apicole. Demande d'aide : Mai 2019.

Il existe également des aides régionales et départementales. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter l'Usar.

## Réglementation et fiscalité apicole

### DÉCLARATION DE DÉTENTION ET D'EMPLACEMENTS DE RUCHES

Tout apiculteur est tenu de déclarer chaque année, entre le 1er septembre et le 31 décembre, les colonies d'abeilles dont il est propriétaire, en précisant notamment leur nombre et leurs emplacements. La déclaration se fait en ligne. Les nouveaux apiculteurs doivent réaliser une déclaration de ruches dès l'installation de la première colonie. La réalisation de cette démarche se fait en ligne et permet l'obtention d'un numéro d'apiculteur.

### NUMÉRO DE SIRET

En cas de vente ou cession de miel ou de produits de la ruche hors du cadre familial, un numéro SIRET est nécessaire. Il s'acquiert auprès du Centre des Formalités des Entreprises (CFE) de la chambre d'agriculture.

Il vous sera réclamé, depuis cette année, lors du dépôt, une autorisation d'exploiter (demande à faire auprès de la DDTM).

### VENTE DIRECTE

Une entreprise, avec numéro SIRET, peut commercialiser, en direct, chez elle, dans des boutiques de producteurs, en Amap, à un intermédiaire ou sur les marchés. Dans ce dernier cas, certaines communes demandent une attestation de producteur vendeur (délivrée par les Chambres d'Agriculture aux personnes affiliées à la MSA en tant que chef d'exploitation). Ces attestations de producteurs vendeurs n'ont aucune valeur juridique, mais dans la pratique, on se plie aux exigences des marchés concernés. D'autres communes ne demandent pas ce document et demandent seulement le Kbis (Siret) et une assurance responsabilité civile professionnelle.

### FISCALITÉ

- 1) La production des produits de la ruche dans un cadre familial n'est pas soumise à déclaration fiscale.
- 2) Le régime du micro-BA (pour Bénéfice Agricole) est applicable dès lors que la moyenne (sur 3 ans) des recettes hors taxes d'une exploitation agricole reste inférieure à 82 200 €. Le bénéfice imposable sera alors égal à cette moyenne triennale diminuée d'un abattement de 87 %, représentatif des charges supportées par l'exploitation.
- 3) Le régime d'imposition «au réel» concerne les exploitations dont le chiffre d'affaire dépasse 82 200 € HT.

### MSA

Vis-à-vis de la Mutualité Sociale Agricole (MSA), le statut de l'apiculteur évolue en fonction du nombre de ruches. Ces équivalences en heures ou en nombre de ruches sont cumulables avec d'autres activités agricoles.

Nombre de ruches	1 à 49	50 à 199	+200
Equivalent en heures de travail	<150h/an	Entre 150h et 1200h/an	+1200h/an
Statut	L'apiculteur n'est pas reconnu comme cotisant de solidarité	L'apiculteur est reconnu comme cotisant de solidarité auprès de la MSA. Les revenus de son activité agricole ne doivent pas dépasser 800 SMIC. Au-dessus de 80 ruches, il doit s'affilier à l'ATEXA (couverture accident du travail), mais pas encore à l'AMEXA (couverture maladie).	L'apiculteur devient pleinement cotisant à la MSA à titre principal, affilié à l'AMEXA et l'ATEXA.

## Documents à tenir et à conserver

### CARNET DES RECETTES

En cas de vente de miel ou de produits de la ruche hors du cadre familial, il est nécessaire de conserver un carnet des recettes. Ce document comptable peut prendre la forme d'un fichier numérique ou d'un carnet à feuilles numérotées. Il fait état des recettes enregistrées dans le cadre de la vente des produits. Il doit être conservé pendant une durée de 10 ans.

### REGISTRE D'ÉLEVAGE

Le registre d'élevage est obligatoire pour tous les apiculteurs qui vendent leur production, ou qui la cèdent, même gratuitement, hors du cadre domestique privé. Il permet à l'apiculteur d'assurer le suivi sanitaire de ses colonies et fait le lien avec le cahier de miellerie pour assurer la traçabilité des denrées alimentaires produites. Il se conserve sur une durée de 5 ans.

### CAHIER DE MIELLERIE

Le cahier de miellerie permet de répondre aux exigences réglementaires européennes concernant la traçabilité de la production en retraçant les produits qui entrent et qui sortent de son exploitation. Cela permet, entre autres, de pouvoir informer les différents maillons de la filière en cas d'alerte sanitaire. Il peut prendre un format numérique ou papier. Il se conserve sur une durée de 5 ans.

Sources : Guide des bonnes pratiques apicoles, ITSAP-Institut de l'abeille, mai 2017 - Mémento de l'apiculteur 2016, CA d'Alsace - Francis VARENNES, Juriste-Fiscaliste

## Infos pratiques

Le choix de l'assujettissement à la TVA se décide lors de la création de l'entreprise apicole. Il est possible de commencer en tant que non assujetti puis d'effectuer les démarches pour passer à la comptabilisation de la TVA. L'inverse est en revanche interdit.

### TAXE ÉCO-EMBALLAGE

En cas de vente de miel ou de produits de la ruche hors du cadre familial, une participation à la redevance point vert est obligatoire. Celle-ci se réalise directement auprès des entreprises agréées par l'Etat Eco-emballage ou Adelphe, ou encore par le biais des structures syndicales suite à un accord sectoriel.

# Infos économiques

## ÉCHANTILLON DES PRIX DE VENTE DU MIEL AU DÉTAIL (EN EUROS)

Commerce	Variété	Conditionnement							
		125g	230g	250g	370g	500g	1k g	1,5k g	2,5k g
Jardin de Gally (78)	châtaignier			6,5	9,5				
	de fleurs				9,95				
	d'acacia					13,5			
	de montagne				9,95	13,2			
	rhododendron			8					
	fleurs sauvages	5				12,5	24		
	tilleul					12,9	25		
	de printemps					9,5	18		
Famille Mary	châtaignier "bio"		6,9						
Krauterhaus sSan et Bernhard Forêt noire	fleurs sauvages						11		
	acacia bio							25	
	de forêt								32
	de montagne bio					9,5			
"Miel direct" achat en ligne	de fleurs			4,9					
	châtaignier			5,5					
	sarrasin			5,5					
	bruyère blanche			5,5					
	garrigue			5,5					
	miel du Larzac			5,5					
de forêt				5,5					
Artisans									
Miel du Périgord	sarrasin					8,5			
	acacia					9,5			
Miel des Cévennes		4							
Miel de montagne		4							
Miel de Provence	garrigue		9,2						
	lavande		7,5						

## EXEMPLE DE CALCUL DU COÛT DE PRODUCTION DU MIEL AU KG POUR UN RUCHER 10 COLONIES

Hypothèses		Matériel amorti	CU	Nb	CT
Nb colonies	10	Coût ruche complète	170 €	12	2 040 €
Production en kg par ruche	20	Coût miellerie			680 €
Nb colonies productives	6	Coût ruchette	70 €	4	280 €
Prix de vente moyen au kg	17	Matériel rucher			115 €
Nb ruches complètes avec 2 hausses	12	Essaims (6)	100 €	6	600 €
Nb ruchettes	4	Autre matériel			230 €
		<b>Total</b>			<b>3 945 €</b>

Coûts (en euros)	CU (euros)	Nb	CT (euros)
Cadres neufs	1 €	30	30 €
Nourrissement (sirop)	1 €	100	100 €
Candi (sachet 2,5 kg)	4 €	10	40 €
Traitement	24 €	4	96 €
Pots verre (500g)	0,35 €	240	84 €
Cire	20 €	3	60 €
Main d'œuvre	10 €	40	400 €
Autre consommable (essence...)			50 €
Adhésion syndicat + revue + assurance			60 €
<b>Total dépenses fonctionnement</b>			<b>925 €</b>
<b>Amortissements (10 ans)</b>			<b>395 €</b>
Production (kg)			120 €
<b>COÛT DE REVIENT UNITAIRE</b>			<b>11 €</b>
Production vendue (kg)			90 €
<b>CA miel</b>			<b>1 530 €</b>
<b>Autre CA</b>			<b>200 €</b>
<b>Résultat net</b>			<b>411 €</b>

Calculez vos coûts... et ne bradez pas vos produits !



**VARROMED**

**BEEVITAL**

**LE PREMIER TRAITEMENT POUR LE PRINTEMPS**

VarroMed® est le premier médicament pour les abeilles, agréé par la Commission Européenne et autorisé dans tous les pays de l'Union Européenne.

VarroMed® est indiqué pour le traitement de la varroase sur les colonies d'abeilles au printemps, en fin d'été/automne et en hiver - avec ou sans couvain.

**AVANTAGES**

- LE PREMIER TRAITEMENT POUR 3 SAISONS
- PRÊT À L'EMPLOI ET FACILE À UTILISER
- INDÉPENDANT DU TEMPS ET DE LA TEMPÉRATURE
- UTILISABLE EN APICULTURE BIOLOGIQUE
- DÉLAIS D'ATTENTE POUR LE MIEL : ZÉRO JOUR

VarroMed® est un médicament vétérinaire utilisé en dispersion pour ruche d'abeilles. Lire attentivement la notice avant utilisation. Demandez conseil à votre vétérinaire. En cas de persistance des symptômes consultez votre vétérinaire. **ESPECÉ CIBLE :** Abeilles. **INDICATIONS :** Traitement de la varroase causée par Varroa destructor dans les colonies d'abeilles avec ou sans couvain. **CONTRE-INDICATIONS :** Ne pas utiliser durant la miellée. **MISE(S) EN GARDE PARTICULIÈRE(S) :** Ce médicament vétérinaire est irritant pour la peau et les yeux. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les muqueuses. En cas de contact cutané accidentel, laver immédiatement les zones affectées à l'eau courante. En cas de contact accidentel avec un oeil ou les yeux, rincer immédiatement à l'eau courante propre pendant 10 minutes. Les enfants ne doivent pas entrer en contact avec ce médicament vétérinaire. Une ingestion accidentelle peut provoquer des effets indésirables. Un équipement de protection consistant en des vêtements de protection, des gants résistant aux acides et des lunettes doit être porté lors de la manipulation du médicament vétérinaire.



**VARROMED®**  
5 mg/ml + 44 mg/ml

**POUR QUOI UTILISER VARROMED® ?**

Le traitement du printemps est particulièrement important pour contenir la prolifération du varroa très tôt dans la saison. En Europe, VarroMed® a été largement expérimenté et étudié dans des conditions climatiques diverses. L'efficacité de VarroMed a été vérifiée scientifiquement, sur le terrain, quelles que soient les conditions météo. Le produit est spécialement conçu pour les abeilles, prêt à l'emploi et rapide à appliquer.

VarroMed® est disponible sans ordonnance dans tous les pays de l'UE.

**BEEVITAL FRANCE**

Contact: Daniela Hölzle  
Tel : 33 (0) 6 12 21 55 23  
daniela@beevital.com  
www.beevital.com

**POUR ACQUÉRIR VARROMED®, CONTACTEZ NOTRE REPRÉSENTANT BEEVITAL, VOTRE PHARMACIE, VOTRE VÉTÉRINAIRE OU VOTRE GDSSA**

**SANS ORDONNANCE**

Les vêtements fortement contaminés doivent être retirés dès que possible et lavés avant d'être réutilisés. Les personnes présentant une sensibilité connue à l'acide formique ou à l'acide oxalique doivent administrer le médicament vétérinaire avec précaution. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation du produit. \*Pour une information complète, veuillez consulter la notice disponible avec le médicament vétérinaire, soit sur le site de l'EMA, soit sur demande auprès du BEEVITAL France au 06 12 21 55 23. **TEMPS D'ATTENTE :** Miel : Zéro jour. Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché : BEEVITAL GmbH, Wiesenbergstrasse 19, 5164 Seeham, Autriche. Numéro AMM : EU/2/16/203. Numéro d'autorisation de la publicité : AP 2018/593 Exploitant : BEEVITAL GmbH, Handelsstr. 6, 5162 Obertrum, Autriche. Tél. : +43 6219 20645. VarroMed® est disponible sans prescription médicale. Usage vétérinaire.



# Nos Partenaires



**ICKO**  
MAISON D'APICULTURE  
depuis 1947

*L'innovation technique pour l'apiculture*

**RUCHE**  
LA GAMME DE BOIS N°1 EN FRANCE



Notre gamme *Ruchéco*, vous assure légèreté et robustesse à prix compétitifs. Un large choix de modèles standards, peinture, paraffinage et une fabrication spéciale sur mesure réalisable suivant vos besoins.

**CIRE SÉLECTIONNÉE**

ICKO a fait le choix de ne proposer à sa clientèle qu'une seule et unique cire : **LA CIRE SÉLECTIONNÉE**. Garantie scientifique d'une cire 100% cire d'abeille et de haute qualité **AU MÊME PRIX QUE LA CIRE STANDARD !**



**CANDIMIEL**  
LE CANDI À BASE DE MIEL

Le meilleur pour vos abeilles ! Attractif & stimulant, idéal comme nourriture hivernale.



Chez ICKO nous gaufrons depuis 1947 ! Notre expertise et savoir faire au service de vos abeilles ! Découvrez la nouvelle référence du 1<sup>er</sup> cinder français : **LA CIRE SÉLECTIONNÉE !**

**TOITS**  
EN TOLE CALVANISÉE

Nous produisons des toits étanches de grande qualité. Grand nombre de formats réalisables, fabrication sur mesure possible (à partir de 50 unités).



**EMBALLAGE**  
EN VERRE, PLASTIQUE OU CARTON

En palette complète ou sous film plastique, notre offre est la plus complète du marché, nos volumes importants nous permettent de vous assurer des prix bas !



Plus de 4 000 articles - 12 000 m<sup>2</sup> de stock

**ICKO APICULTURE**  
413, rue Alphonse Daudet - CS 80070 - 84502 Bollène Cedex  
Tél. 04 90 40 49 71 - Fax : 04 90 30 46 77 - [contact@icko-apiculture.com](mailto:contact@icko-apiculture.com)  
[www.icko-apiculture.com](http://www.icko-apiculture.com)





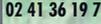


## Passez au Vert pour vos étiquettes

confiez-nous votre projet !



Les Loges - D94 - Saint Sylvain d'Anjou  
49480 Verrières en Anjou - France  
contact@novastick.fr • <http://www.novastick.fr>





## Cerise et Groupama, toujours là pour vous



22 agences à votre disposition dans le département des Pyrénées-Orientales



Toujours là pour moi.

[www.groupama.fr](http://www.groupama.fr)



MAISON  
DE L'APICULTURE  
USAR



**L'USAR c'est 200 apiculteurs adhérents, 40 apiculteurs professionnels et 8 500 ruches en pays Catalan.**

*De la mer à la montagne, une apiculture de tradition en constante évolution.*

- 1922:** Naissance de la Société d'apiculture des Pyrénées-Orientales.
- 1945:** La Société d'apiculture devient le Syndicat d'Apiculture des Pyrénées-Orientales (SAPO); adhère à la Fédération Apicole du Languedoc-Roussillon (FALR) et à l'Union Nationale de l'Apiculture Française (UNAF).
- 1955:** Création du Rucher Catalan, un nouveau syndicat apicole.
- 1958:** Le SAPO et le Rucher Catalan fusionne pour fonder l'Union Syndicale Apicole du Roussillon: l'USAR.
- 1972:** Mise en place du Rucher Ecole par André Laffitte et son Conseil d'Administration. Organisation d'évènements autour du miel et des abeilles.
- 1989:** Construction de la Maison de l'apiculture avec les adhérents, Ille-sur-Têt.
- 2001:** Création du poste salarié d'animateur technicien apicole.
- 2005:** Abeille sentinelle de l'environnement, engagement du Conseil Général 66.
- 2011:** L'USAR accentue sa mission d'appui technique et de formation auprès des apiculteurs (intervention de Gilles Fert, Patrick Vienne).
- 2012:** Réflexion autour d'une marque collective pour le miel des Pyrénées catalanes. La formation continue...
- 2013:** Création d'un nouveau logo pour le syndicat, réflexion approfondie sur la création d'un centre d'élevage pour la sélection.
- 2014:** Baptême de la Maison de l'apiculture André Laffitte.
- 2015:** Création d'une pépinière d'essaims départementale, acquisition d'une apimobile.
- 2018:** Pose de la première pierre de la miellerie collective d'Ortaffa.



**UNION SYNDICALE APICOLE DU ROUSSILLON**

*Maison de l'apiculture*

Avenue Aristée · 66130 Ille-sur-Têt

04 68 84 07 85 · [usar@orange.fr](mailto:usar@orange.fr)

**[www.usar.fr](http://www.usar.fr)**

Du lundi au mercredi 9h15 à 12h30 et 13h00 à 16h45

**L'Usar est soutenue financièrement par le Département des Pyrénées-Orientales**

